

MAIRIE

DE

CHEIX-EN-RETZ

44640

Tél. 02 40 04 65 01

Fax 02 40 04 54 74

E-mail : accueil@cheixenretz.frwww.cheixenretz.fr

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Nombre de procurations : 1

Absents sans procuration : 1

Date de la convocation : 23/06/2026

Date d'affichage : 23/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHEIX EN RETZ

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

*L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à 19 heures,
Les membres du Conseil Municipal de la Commune de
Cheix-en-Retz, légalement convoqués, se sont réunis au
Nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Luc NORMAND, Maire.*

Etaient présents : Monsieur Philippe BOYER, Madame Valérie BOYER, Madame Yolène DUTEY, Madame Valérie ANGERI, Monsieur Alain BIRAUD, Madame Frédérique CHEVREAU PIGRÉE, Monsieur Thierry AVRIL, Monsieur Nicolas BÉCHU, Monsieur Olivier NORMAND, Monsieur Jean-Marie BONHOMME, Monsieur Sébastien GAVARD, Madame Alexandra LUKASIEWICZ.

Etaient absents excusés (avec procuration) : Madame Mauricette HELLO ayant donné procuration à Monsieur Luc NORMAND.

Etaient absents excusés (sans procuration) : Madame Jessica BRICAUD

Madame Yolène DUTEY a été nommée secrétaire de séance.

1-3. Décision modificative n°2 du budget principal – Acquisition de mobilier urbain pour l'aménagement de la place Saint-Martin

Dans le cadre de l'aménagement de la place Saint-Martin, il est nécessaire de procéder à l'acquisition de mobilier urbain afin de compléter les équipements prévus sur cet espace public.

L'opération concerne l'achat de **trois bancs** pour un montant total de **1 740,00 € HT**, soit **2 088,00 € TTC**.

Afin de permettre le financement de cette dépense d'investissement, il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget par voie de décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'UNANIMITÉ :

- De valider l'achat des trois bancs pour une valeur globale de 2088 € TTC,
- De valider la décision modificative n°14 du budget principal tel que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2152 : Installations de voirie	0.00 €	2 088.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	2 088.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 088.00 €	2 088.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 088.00 €	2 088.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		2 088.00 €		0.00 €

- D'Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les écritures nécessaires à l'exécution de cette DM.

Secrétaire de séance,
Yolène DUTEY

Extrait Certifié Conforme
Le 30/06/2026.

Le Maire,
Luc NORMAND

